Autorité parentale

Par Ewars

Bonjour,

J'ai autorité parentale pour le moment je n'ai que les droit hébergement et visite

Puis je quand même déclarer les enfants sur ma feuille d'imposition

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
Sans plus de précisions, c'est difficile de vous répondre.
En attendant lisez cette page :
[url=https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/nous-sommes-separes-comment-declarer-les-enfants-charge]https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/nous-sommes-separes-comment-declarer-les-enfants-charge[/url]